



# Rapport de la Commission financière

## Comptes 2016

(du 24 avril 2017)

## au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

### Composition de la Commission

Pour le PS:	M. Oguzhan Can M. Pascal Bühler Mme Silvia Locatelli M. Patrick Jobin	président
Pour le PLR:	M. René Curty M. Christophe Ummel M. Alain Vaucher M. Cédric Haldimann	rapporteur
Pour le POP:	Mme Sarah Blum M. Karim Boukhris M. Nathan Erard	vice-présidente
Pour l'UDC:	M. Marc Schafroth M. Lionel Favre	
Pour Les Verts:	Mme Monique Erard M. Sven Erard	

## **Composition du Conseil communal**

Mme Sylvia Morel, présidente, directrice du dicastère des finances, de l'économie, des ressources humaines et des espaces publics (DFERE).

M. Théo Huguenin-Elie, vice-président, directeur du dicastère de l'urbanisme, des bâtiments et des relations extérieures (DUBRE).

Mme Katia Babey, directrice du dicastère de la jeunesse, des affaires sociales, des sports et de la santé (DJASS).

M. Théo Bregnard, directeur du dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI).

M. Marc Arlettaz, directeur du dicastère de la sécurité, des espaces publics et des énergies (DSEPE).

---

Monsieur le président,  
Mesdames les conseillères générales,  
Messieurs les conseillers généraux,

La Commission financière s'est réunie à deux reprises pour l'examen des comptes 2016, soit le 21 mars 2017 et le 19 avril 2017.

Le Conseil communal a participé *in corpore* aux séances de la Commission, accompagné de Mme Sylvène Aeschlimann, cheffe du service des finances.

Aucun changement dans la composition de la Commission n'est intervenu depuis le dernier exercice (budget 2017).

Mme Sarah Blum était excusée pour les deux séances.

## **Présentation générale des comptes 2016**

Les comptes 2016 présentent un déficit réel de CHF 9'933'840.42.

Ce résultat diffère positivement de CHF 7'581'379.58 par rapport au budget 2016 et de CHF 4'157'209.77 par rapport aux comptes 2015.

## Péjorations (-) et améliorations (+) par rapport aux comptes 2015:

Facture sociale	-1.1
Amortissements (sans amortissements suppl.)	-1.3
Recettes fiscales	-3.4
Dividendes BLOC 30 SA	-2.2
Dissolution de réserves en 2015	-5.2
Diverses détériorations/améliorations	-0.5
Charges de personnel	2.3
Biens, services et marchandises	1.1
Participation au pot commun des transports	1.3
Intérêts passifs	1.7
Péréquation intercommunale	1.0
Réévaluation des titres du PA et du PF	1.3
Réévaluation des bâtiments du PF	0.9

## Péjorations (-) et améliorations (+) par rapport au budget 2016:

Facture sociale	-0.4
Amortissements (sans les amortissements suppl.)	-0.6
Intérêts passifs	-0.9
Service ambulancier, nouvelle tarification	-0.6
Diverses détériorations/améliorations	-0.7
Charges de personnel	1.5
Biens, services et marchandises	1.7
Participation au pot commun des transports	3.5
Péréquation intercommunale	1.1
Dividende Viteos	0.8
Réévaluation des titres du PA et du PF	1.3
Réévaluation des bâtiments du PF	0.9

Le Conseil communal a décidé de prélever l'entier du déficit réel à la réserve de politique conjoncturelle et de publier un résultat de CHF 0.- permettant ainsi de ne pas diminuer l'excédent du bilan.

La diminution de la participation au pot commun des transports de CHF 1.3 million est pérenne. Elle est due à l'arrêt de l'exploitation des trolleybus en ville.

L'Etat ne considère pas qu'il soit nécessaire de conserver une réserve pour Prévoyance.ne, mais il l'autorise. Le Conseil communal la maintient, elle s'élève à CHF 72'525'391.-.

La réserve pour Polyexpo de CHF 1'627'000.- disparaîtra aux comptes 2017 en raison de la vente de ce bâtiment.

La Commission salue le fait que les réalisations liées aux investissements soient moins coûteuses que budgétées. Néanmoins, nous sommes globalement en retard d'investissements et d'entretien. Il est donc important que les enveloppes d'investissements, qui sont très réduites, soient utilisées intégralement. En cas de marge générée en cours d'année, il faudrait pouvoir l'utiliser pour d'autres projets afin de ne pas trop accumuler de retard. Le Conseil communal en est conscient et adhère à cette vision, cependant cela n'est pas toujours aisé à appliquer dans la pratique.

Outre les emprunts toxiques DEPFA, des emprunts de type SWAP, dont les intérêts dépendent du taux Libor, ont été contractés à hauteur de CHF 150 millions en 2011 avec échéances entre 2023 et 2049. Ces emprunts sont désavantageux par rapport aux taux courants actuels et nous ne pouvons pas les dénoncer de manière anticipée sous peine de lourdes pénalités. De plus, leur gestion courante demande beaucoup de temps au service des finances.

En 2017, le Canton reprendra un point d'impôt pour lui-même en compensation des frais relatifs aux mandats de prestations de la police.

## **Remarques consécutives à l'examen des rapports de sous-commissions**

### **DFERE**

L'allocation de résidence sera versée aux employés avec le salaire du mois de juin. Les années suivantes, elle sera versée avec le salaire de février.

### **DSEPE**

De nombreuses factures relatives au transport en ambulance ne sont pas honorées, pour cause d'insolvabilité, décès ou répudiation de la succession. Ce phénomène tend à s'amplifier.

### **DICI**

445 Ecole obligatoire cycle 3: la différence des subventions versées concerne l'augmentation du nombre d'élèves placés en institution.

## **Prises de positions des représentants des groupes**

### **Préavis des représentants du groupe PS**

Les résultats des comptes 2016 n'auraient pas pu être atteints sans une excellente maîtrise des finances par le Conseil communal et ses services et sans les sacrifices importants consentis par les collaborateurs de la Ville. Dans la perspective des comptes 2017, les comptes 2016 « moins mauvais » que prévus ne doivent pas servir à mentir à la population. En effet, elle devra elle aussi accepter une augmentation temporaire de 3 points d'impôts sans quoi le budget ne pourra pas être tenu et le déficit 2017 sera alarmant.

Ces résultats tendent à montrer que la ligne empruntée par le Conseil communal pour développer des synergies, réduire les coûts de fonctionnement et trouver de nouvelles recettes porte ses fruits. Nous saluons la volonté, pour l'heure, de maintenir, malgré la tempête, un cap qui permette à notre Ville de précisément conserver les prestations d'une ville.

La Chaux-de-Fonds ne pourra véritablement redresser la situation que dans une perspective cantonale. Si les dernières décisions prises au niveau du parlement cantonal semblent avoir intégré cette donne, force est de constater que cette tendance est fragile. Tant que notre volonté de redresser la barre ne sera pas clairement considérée, et tant que le rôle de centre qui est celui de La Chaux-de-Fonds ne sera pas reconnu par l'ensemble des collectivités, toute action et tout effort de nos autorités communales ne pourraient servir, au mieux, qu'à limiter les dégâts, au pire être annulés par des manœuvres ou autres référendums qui auraient pour conséquence de renforcer encore l'écart en termes de répartition des richesses au sein du canton.

Enfin, il s'agit pour les commissaires du parti socialiste de rappeler, une fois de plus, que la situation financière de la Ville est également le reflet de la situation sociale et économique préoccupante de notre population. L'emploi et l'accès à l'emploi est une réponse centrale à cette problématique. Bien qu'il s'agisse d'une thématique qui ne soit pas uniquement en mains communales, il est important de pouvoir avoir une réflexion de fonds liée à la diversification d'un tissu économique qui nous permette d'atténuer les effets conjoncturels particulièrement violents induits par un tissu encore trop monolithique.

### Préavis des représentants du groupe PLR

Les représentants PLR à la Commission financière recommandent d'accepter les comptes 2016.

Ils constatent qu'au-delà de la situation financière très préoccupante de la Commune, les comptes 2016 sont moins mauvais que budgétés, en partie grâce aux efforts du Conseil communal, ce qui est une relative satisfaction.

Le Conseil communal travaille dans la bonne direction. Durant l'exercice 2016, il a fait preuve d'opportunisme, dans le sens positif du terme, pour faire des économies, notamment sur les frais de personnel.

Il s'agit de maintenir le cap et continuer de viser des économies structurelles durables. Ces dernières, associées à une répartition équitable des recettes et des charges entre le Canton et les communes ainsi qu'au retour d'une conjoncture normale permettront à la Ville d'arriver à des finances saines dégageant des moyens pour investir à nouveau dans des projets profitables à la population.

Une autre dimension indispensable pour avancer dans ce sens est le maintien qualitatif, voire l'amélioration de l'assiette fiscale communale, par le fait de savoir garder et même de faire venir des contribuables à bonne capacité contributive. A cette fin, les représentants PLR en appellent au refus de la hausse de la fiscalité qui passera en votation au mois de mai prochain.

### Préavis des représentants du groupe POP

Les commissaires POP constatent avec soulagement que le résultat de l'exercice 2016 présente un déficit inférieur à celui qui avait été budgété. Ce résultat moins mauvais que prévu a été rendu possible notamment grâce aux efforts consentis par les employés communaux tant en termes de charge de travail que de mesures salariales.

Les comptes 2016 font néanmoins apparaître un déficit de CHF 10 millions. Celui-ci a pu être diminué grâce à des améliorations ponctuelles mais il n'en reste pas moins que la situation est actuellement préoccupante pour la Ville. En effet, la capacité d'investissement de la Ville ne permet pas aujourd'hui d'entretenir convenablement notre patrimoine. Ceci peut provoquer une augmentation des frais d'entretien puis constituer, sur le long terme, une lourde charge pour les générations futures. Par ailleurs, il est fort probable que de nouvelles mesures cantonales viennent péjorer notre situation. Ceci fait que nous sommes toujours dans une situation de crise qui ne pourra se prolonger indéfiniment.

Conscients que de nombreux efforts seront encore à consentir, les commissaires POP accepteront les comptes 2016.

### Préavis des représentants du groupe UDC

Les commissaires UDC soulignent la bonne tenue des comptes 2016 qui a permis, dans une conjoncture morose, de diminuer le déficit annoncé de plus de CHF 7.5 millions. Malheureusement, nous devons constater que cette amélioration n'est pas le fruit d'une reprise économique.

Nous pouvons constater que la quasi-totalité des services ont été en mesure de réduire leurs dépenses. Malheureusement, certains services semblent peiner à comprendre la situation. Un effort sera nécessaire également à leur niveau.

Les commissaires UDC restent cependant inquiets pour l'avenir et espèrent que la Ville mettra tout en œuvre pour attirer de nouveaux contribuables, notamment dans la catégorie de la classe aisée.

Il devient également urgent de diversifier notre tissu économique afin que le secteur horloger ne soit pas le seul à supporter l'économie locale.

Le prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle nous permet de ne pas entamer la fortune de la Ville. Néanmoins, cette réserve n'est pas illimitée et risque de se tarir rapidement si la situation de notre collectivité ne s'améliore pas.

### Préavis des représentants du groupe Les Verts

Les représentants des Verts à la Commission financière déplorent le déficit qui frôle les CHF 10 millions mais sont satisfaits et même soulagés que ceux-ci soient améliorés de presque CHF 7'600'000 par rapport au budget.

Les résultats des comptes sont bien meilleurs que prévus, tant mieux !

Gardons cependant à l'esprit que derrière les colonnes de chiffres, des personnes s'évertuent à maintenir une certaine qualité de service malgré que l'on exige souvent d'eux de faire plus avec moins et qu'à terme, cette situation deviendra intenable.

La diminution du nombre d'EPT associée à l'introduction de premières mesures salariales telles que la retenue sur le traitement et la suppression des échelons qualitatifs ainsi que les efforts au niveau des BSM sont cependant annihilés par la baisse des recettes fiscales, qui se poursuit d'année en année, comme instantanément gommés par cette diminution de rentrées d'argent !

Ce résultat nous confirme, et il faut le répéter, que notre administration n'est pas si gourmande et que la Ville souffre d'un manque chronique de revenus. Il est donc indispensable que le Conseil communal et nos députés poursuivent leur offensive cantonale pour obtenir une répartition plus équitable des recettes fiscales.

La Ville doit poursuivre ses efforts en matière d'économies structurelles en prenant toutefois garde à ne pas démanteler ce qui fonctionne à satisfaction.

Nos infrastructures vieillissent, l'entretien minimal ne sera bientôt plus suffisant et les retards d'investissement seront difficiles à rattraper ! Quant aux projets pour l'avenir, eh bien, la patience semble de mise !

### **Adoption des rapports des sous-commissions**

Les sous-commissions se sont réunies les 20 et 21 mars 2017. La Commission financière a passé en revue ces différents documents lors de sa séance du 19 avril 2017, qui n'ont pas soulevé de question particulière.

Les rapports ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.

### **Approbaton des comptes 2016**

Les comptes 2016 tels que présentés par le Conseil communal ont été approuvés à l'unanimité des membres présents lors de la séance de la Commission financière du 19 avril 2017.

### **Adoption du rapport de la Commission financière**

Le rapport est exceptionnellement adopté par courriel. Il est accepté par 14 voix et une abstention.

### **Remerciements**

La Commission financière remercie l'ensemble des employés des services communaux pour les chiffres et renseignements fournis. Elle est consciente de l'effort et de la rigueur nécessaires pour parvenir à tendre vers un résultat équilibré.

La Commission remercie spécialement les personnes rencontrées durant ses travaux, en particulier la cheffe du Service des finances et son équipe.

La Commission remercie le Conseil communal ainsi que le secrétariat du Dicastère des finances pour la rédaction des procès-verbaux de séances ainsi que pour la logistique contribuant au bon déroulement des séances de la Commission.

Pour la Commission financière  
Christophe Ummel  
Rapporteur